



VILLE-ÉVRARD
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ



Assistant socio-éducatif – Assistant(e) social(e)

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



ACCES AU LIEU DE TRAVAIL

Adresse : UPIDAPI à l'Hôpital de jour Régis
à Neuilly sur Marne 202 avenue Jean Jaurès
93330 Neuilly sur marne
UPP : 53-55 boulevard de la Boissière
93130 Noisy le Sec

LES CONTACTS :

- Coordinatrice de l'action sociale
Mme BOMPAYS
n.bompays@epsve.fr
01 43 09 32 97
- Coordinateur adjoint de l'action sociale, Monsieur SCORDIA
l.scordia@epsve.fr
01 43 09 30 55
- Secrétariat de la coordination de l'action sociale
Madame CASTANET
e.castanet@epsve.fr
01 43 09 30 46

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée « le Mas de L'isle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

PRESENTATION DU PÔLE OU DIRECTION

Présentation du pôle 93I03: dispositif sectoriel comprenant 7 CMP- CATTP situés à Romainville, Pantin, Montreuil, Noisy le Sec, Bobigny, Bagnolet et les Lilas. Un hôpital de jour Régis est situé sur le site de Ville Evnard.

Egalement deux unités d'hospitalisation complète : la Nacelle, sur le site de Ville Evnard et l'unité ados 93 au CHI André Grégoire à Montreuil. Une unité mobile de pédopsychiatrie périnatale est installée à Montreuil.

Composition de l'équipe sociale : 7 assistants de service social. Ils sont membres des équipes sectorielles.

Activité principale :

Aider les enfants/adolescents, les familles ou les groupes qui connaissent des difficultés sociales à retrouver leur autonomie et faciliter leur insertion.





IDENTIFICATION DU POSTE

Position dans la structure :

Autorité hiérarchique :

- Directeur des ressources humaines

Liaison technique :

- service de la coordination de l'action sociale

Autorité fonctionnelle :

- Médecin chef de pôle
- Médecin responsable d'unité

Horaire de travail :

semaine : 38 heures (1575 heures annuelles)

Description synthétique du poste :

Partie prenant(e) de l'équipe sectorielle, l'assistant(e) social(e) concourt à l'offre de service proposée par le secteur de pédopsychiatrie aux enfants ayant des troubles psychiques.

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Lieux d'intervention sur le secteur :

Les temps d'interventions sont partagés entre l'UPIDAPI (2jours) et l'UPP (3jours).

A l'UPIDAPI (Unité de Prise en Charge Intégrative et D'Accompagnement Précoce Individualisé) prenant en charge des enfants de 18 mois à 4 ans présentant des troubles évocateurs de TSA :

L'assistant social participe au travail de liens et de réseau auprès des partenaires de proximité de la petite enfance, en articulation avec son activité au sein de l'UPP, pour favoriser l'adresse précoce des enfants dans l'unité.

Il assure le suivi de la liste d'attente des demandes d'admission et la met à jour avant les commissions d'admissions, auxquelles il participe.

Dans le cadre de l'admission à l'UPIDAPI, il rencontre les parents avec le cadre de santé pour présenter ses fonctions et initier un suivi des démarches auprès de la MDPH qui se poursuivra jusqu'à la sortie de l'enfant.

Un suivi social plus spécifique pourra être proposé aux parents pour les informer sur leurs droits et les soutenir dans différentes démarches en articulation avec l'assistant social de la structure ambulatoire référente.

En lien avec les équipes pluridisciplinaires, il assure une évaluation sociale complémentaire à l'approche globale et contribue à la mise en œuvre du projet de prise en charge de l'enfant.

Il propose une approche particulière permettant d'adapter les projets aux modalités de vie sociale de chaque enfant et de sa famille et aux réalités administratives des partenaires.

Il participe aux réunions institutionnelles et aux synthèses permettant le partage d'informations et la réflexion pluridisciplinaire.

Il est référent, auprès de l'équipe, de ce qui relève de la protection de l'enfance.

Il contribue à la recherche de dispositifs de prise en charge, structures spécialisées et d'établissements relais dans le cadre du projet de soins et d'orientation de l'enfant à sa sortie de l'UPIDAPI en articulation avec l'assistant social de la structure ambulatoire référente.

Il favorise autant que possible l'accès de l'enfant aux dispositifs de proximité.

Il participe aux différents temps institutionnels de lien avec les familles : fêtes, réunions porte-ouverte, réunion de parents. Dans ce cadre il pourra être amené à travailler jusqu'à 3 samedi matins par an.

A l'UPP

L'UPP est inscrite au sein du réseau périnatal de proximité centré par le pôle mère-enfant du Centre hospitalier Intercommunal André Grégoire. Elle est conçue comme un espace d'accueil, de prévention et de soins des troubles précoces de la relation parents-bébé :





que ces derniers soient liés à un moment de fragilité ou à une psychopathologie parentale avérée, antérieure ou non à la grossesse et à l'accouchement.

- et/ou qu'ils soient induits, par des difficultés du bébé (sommeil, alimentation, développement psychomoteur, relation), notamment dans des situations à risque telles que la prématurité.

L'UPP est constituée d'une équipe pluridisciplinaire et potentiellement mobile. Elle associe dans un souci de continuité de la prise en charge des familles, plusieurs dispositifs d'intervention dans le champ périnatal :

- un travail de liaison au sein des services de maternité et de pédiatrie (néonatalogie) du CHI André Grégoire,
- un centre d'accueil et de consultations ambulatoires, associé si besoin à un travail à domicile,
- une unité d'hospitalisation de jour, « l'apatam » dévolue à la prise en charge pluri hebdomadaire de dyades ou triades parent(s)-bébé(s).

L'intervention de l'assistante sociale se fait sur indication d'un soignant et/ou un consultant dans le cadre des prises en charges ambulatoire. Dans le cadre de l'HDJ, elle reçoit systématiquement toutes les familles afin de faire une évaluation sociale de la famille et favorise l'accès aux soins des familles sur les questions pratiques de prise en charge hospitalière auprès des parents par une évaluation de leur situation sur leur ouverture de droits (sécurité sociale, CMU, mutuelle). Un lien est aussi établi avec le service des frais de séjours de l'établissement.

Elle reçoit en entretien les parents et leurs enfants afin de les informer, les orienter, évaluer avec eux leur situation économique, sociale, environnementale, et de ce fait, celle de leur enfant pris en charge. Elle apporte dans ce sens des réponses et/ou s'articule avec les services concernés. Elle les accompagne vers des prises en charges sociales, des démarches de soins pour eux-mêmes, si besoin.

Elle participe à la vie institutionnelle du service en assistant à la réunion institutionnelle de tous les soignants et la synthèse clinique de l'HDJ. Elle participe aussi à la réunion mensuelle PMI/CMP de Noisy le sec dans le cadre d'un travail de prévention et de réseau autour des bébés à risques.

Communication

- Il participe aux actions de formation par l'accueil de stagiaires assistants sociaux et des temps d'intervention dans les instituts de formation.
- Il se tient à disposition des équipes pour toutes actions d'information sur les dispositifs sociaux et la législation médico-sociale.
- Il répond, à la demande, aux questions des étudiants en soins infirmiers et aide-soignants sur les aspects sociaux des prises en charge des enfants pris en charge.

Participations institutionnelles

- Il participe aux initiatives du secteur en direction des partenaires tant en matière d'information, de formation et de mise en place de collaborations.
- Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de l'intersecteur.
- Il contribue à toute action de prévention mise en place par l'intersecteur.
- Il participe aux actions initiées par le Service de Coordination de l'Action Sociale, aux réunions et groupes de travail proposés.
- Il participe, selon l'organisation prévue avec le chef de service, à l'élaboration du rapport d'activité du secteur ainsi qu'au rapport d'activité annuel du Service de Coordination de l'Action Sociale.

Comme tout agent de l'établissement, il contribue à l'amélioration continue de la qualité du service rendu à l'utilisateur.





LE POSTE PEUT ÊTRE AMENÉ À ÉVOLUER SELON LA POLITIQUE DU SERVICE

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Accès au grade d'assistant socio-éducatif premier grade, classe supérieure après inscription sur tableau annuel d'avancement
Accès au grade de cadre socio-éducatif par voie de concours sur titre.

Signature de l'agent :

Rédigé en juillet 2020

